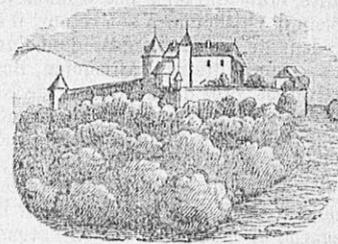




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 3 50  
 » » 6 mois, » 2 —  
 Pour l'Etranger le port en sus,  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 10 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :  
 Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 8 avril 1887.

Quand nous disons que le principe fondamental du parti tépelet est l'hypocrisie religieuse, que le zèle outré qu'il affiche pour les intérêts de la religion n'est que tartuferie et calcul, la conscience publique nous approuve et tous reconnaissent que nous disons vrai, même ceux auxquels leur intérêt défend d'en convenir; car cela est visible et certain.

La preuve n'en est donc plus à faire; pourtant nos libertards semblent prendre à tâche de nous en donner chaque jour une nouvelle démonstration.

Aujourd'hui, c'est la fondation de l'université catholique qui leur en fournit l'occasion.

Il semblait naturel et inévitable que la direction d'un semblable établissement fût entre les mains du pape et des évêques; son nom même l'indiquait; les principes catholiques en faisaient une loi.

Mais les tépelets ne l'ont pas entendu ainsi.

Ils veulent bien que l'université s'appelle catholique, le moment n'étant pas encore venu de décrocher l'enseigne sous laquelle s'abrite leur honnête commerce. Mais ils n'en veulent pas davantage; pour le reste, l'université sera sous leur autorité exclusive.

Foin du pape et des évêques! Cela est bon les jours d'élection, ou bien dans les colonnes de la *Liberté* et de l'*Ami*; mais quand il s'agit de la direction d'une œuvre catholique, allons donc! M. Python suffira à tout; M. Python est roi, prêtre et prophète.

De telle sorte que nous avons maintenant le spectacle, éminemment édifiant pour les âmes pieuses, de la fondation par les tépelets d'une université catholique... laïque.

Le Chef du diocèse ne pouvait laisser passer sans protestation un semblable empiètement.

De là est née sans doute la récente brochure de M. l'abbé Déchevrens, lequel a rappelé en fort bons termes à nos gouvernants que leurs semblants de religion ne trompent plus personne, que, du reste, leur règne paraît devoir être trop court pour qu'on

puisse sûrement édifier sur eux une entreprise quelconque.

Nos tépelets sont pour le moment fort confus de cette aventure; mais qu'importe après tout. La religion n'a jamais été pour eux qu'un pavillon respecté qui couvre une mauvaise marchandise. Ces pirates de la politique jureraient indifféremment par Jésus-Christ ou par Mahomet, pourvu que le râtelier leur reste. Là est tout pour eux.

## Nouvelles suisses.

**Elevage.** — On dit que pour encourager l'élevage des chevaux de la Suisse centrale, le Confédération a passé un marché avec M. Muller, marchand de chevaux à Lucerne, pour une forte livraison de chevaux de remonte du pays.

**Simplon.** — Une délégation a présenté au palais fédéral la requête des cantons romands concernant la subvention fédérale au Simplon. Les délégués pour Fribourg étaient : MM. Meroni et Thérulaux.

**Presse socialiste.** — L'attention du Conseil fédéral est attirée depuis longtemps déjà par la violence de langage des organes des socialistes allemands en Suisse. Des mesures vont être prises à cet égard, disent les *Basler Nachrichten*, mais le Conseil fédéral n'a pas encore fait connaître de quelle nature seront ces mesures.

**Epizooties.** — Le Conseil fédéral a donné plein-pouvoir à M. Deucher pour aviser aux moyens qui sembleront utiles ensuite de la conférence concernant les mesures contre les épizooties. Cette conférence a terminé ses travaux. Dans le discours de clôture, M. Deucher a déclaré qu'il était arrivé, par la discussion, à la conviction arrêtée qu'une révision complète du règlement d'exécution des lois de 1872, 1873 et 1886, concernant les mesures contre les épizooties, est d'une absolue nécessité. Le département y procédera immédiatement.

**Elections nationales.** — Le Conseil fédéral a arrêté les termes de son message concernant la révi-

sion de la loi sur les élections au Conseil national. Il propose de procéder déjà en 1888 au recensement qui devait avoir lieu en 1890.

**Zurich.** — Le gouvernement propose au Grand Conseil de soumettre les marchands de tabacs au paiement d'une patente allant de 10 à 500 francs. Cette patente rapporterait annuellement au canton de 50,000 à 60,000 francs.

**Berne.** — Le gouvernement a l'intention de convoquer une conférence intercantonale pour obtenir une interdiction générale des annonces de remèdes secrets dans les journaux.

— Les tribunaux viennent de condamner à cinq ans de réclusion l'ancien notaire et agent d'affaires Balziger, accusé de détournements et de faux pour plus de 200,000 fr. Balziger était un des premiers notaires de Berne; il se jeta dans les spéculations et chavira dans le crime.

— Le landsturm a accompli son premier exploit l'autre jour, dans le village de Langnau. Voici ce haut fait : les *landsturmiens*, après s'être fait inscrire sur les rôles et avoir paradé durant quelques heures, rentraient bravement dans leurs foyers, lorsque, passant près de l'église, ils virent... une troupe ennemie? non, mais un grand gaillard qui, à la lueur des étoiles, démenageait les meubles de l'église, qu'il lançait par la fenêtre sur la voie publique, et qui avait à quelque distance un traîneau déjà chargé de tapis assez riches et de l'harmonium. A cette vue, le landsturm comprit la noble mission qu'il avait à remplir; en un clin d'œil il se forma en ordre de bataille et chargea martialement le démenageur, lequel, jugeant prudent de ne pas livrer combat, battit en retraite. C'est ainsi que le landsturm de Langnau, sans verser une goutte de sang, se couvrit de gloire!

**Lucerne.** — Jeudi dernier, on a enfoncé à Lucerne le dernier pilotis destiné à soutenir le bâtiment d'administration de la Compagnie du Gothard; les fondations reposeront sur 1760 pilotis.

— Le 1<sup>er</sup> avril, l'équipage du bateau à vapeur le *Rigi*, a sauvé, près de Kussnacht, la vie à deux bateliers qui, partis de Meggen, avaient été surpris en plein lac par un violent coup de vent et étaient en voie de sombrer avec leur barque.

— Un bien triste événement occupe la population du village de Schötz et des environs. Vendredi dernier, le jeune Hugli, fils de l'aubergiste de cette lo-

chira sa gorge. Je vous le répète, je suis une femme morte... car si la balle que j'ai là — et elle montrait son ventre — ne me tuait pas, je n'échapperais toujours à ceci!

— Alors, sans souci de sa pudeur de femme, entr'ouvrant ses vêtements, elle nous fit voir une plaie béante qui lui trouait la poitrine et d'où le sang s'échappait en abondance. Eh bien! reprit-elle en secouant dédaigneusement son épaisse crinière, voulez-vous toujours m'arrêter?

Comme nous restions indécis, ne sachant à quel parti nous résoudre :

— Evitez-moi plutôt, fit-elle, les instants sont précieux et je ne veux pas mourir sans m'être vengée.

La fatigue la força de s'arrêter un moment; mais bientôt, par un puissant effort de volonté, rassemblant le peu de forces qui lui restait :

— C'est lui... celui que vous appelez Duprat, le braconnier, qui m'a frappée; le brigand me voyant blessée à mort et craignant, si j'étais arrêtée, d'être dénoncé par moi, a tenté de m'assassiner; mais il m'a manqué l'imbécile, et il payera de sa tête sa lâcheté...

La misérable s'arrêta, haletante, le visage inondé d'une sueur froide; sa respiration sifflait en s'échappant de sa gorge et ses yeux se convulsaient sous la violence de la douleur qui lui tordait les entrailles.

La voyant sur le point de défaillir, La Pipe approcha sa gourde de ses lèvres et lui fit avaler quelques gorgées de rhum.

Sous l'influence de la bienfaisante liqueur, une vive rougeur empourpra les joues livides de la blessée :

— Encore! fit-elle, encore!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

## LA REVANCHE DE CÉSAR

PAR M. C. D'AMEZEUIL.

— Attention! fit le gendarme Le Moal, en se dissimulant de son mieux derrière un arbre et en nous faisant signe de l'imiter.

— César! César! criai-je en tentant de rappeler l'animal pour lequel je craignais un coup de fusil.

Sourd à ma voix, il continuait à aboyer de plus belle, puis tout à coup il fondit sur un objet que nous ne pouvions distinguer et un cri perçant vint nous glacer le sang dans les veines.

— Tonnerre! sacra le gendarme, c'est une voix de femme. Et avant qu'il m'eût été permis de faire un geste pour l'arrêter, il franchissait d'un bond l'espace qui le séparait de César; La Pipe et moi nous nous empressâmes de le suivre.

A nos pieds, se tordant sur le sol, en proie aux plus atroces souffrances, gisait une femme dont l'épaisse chevelure, d'un noir de jais, répandue sur ses épaules tranchait vigoureusement sur la blancheur de la neige.

— C'est la Duprat! s'exclama Le Moal qui s'était penché sur le corps de la malheureuse et qui venait de reconnaître la femme du braconnier.

Et, se relevant vivement, il fit un pas en arrière en laissant paraître sur son visage tout le dégoût que lui inspirait la vue de la misérable créature.

— Si nous la laissons crever ici, toute seule, comme une louve enragée qu'elle est?... insinua La Pipe, qui professait vis-à-vis de la mégère le même amour que César.

— Y penses-tu, La Pipe? m'écriai-je indigné; hâtons-nous au contraire de la secourir s'il en est encore temps, cette femme sera pour nous un précieux otage.

Le piqueur n'accepta cette observation qu'en grommelant, néanmoins il fit un pas du côté de la blessée, tout prêt à lui porter secours.

En sentant s'appesantir sur son épaule la main du piqueur, Carmélita fit un brusque soubresaut en poussant un cri aigu, et relevant la tête, elle promena son regard incertain sur les personnes qui l'entouraient; puis soudain apercevant le chapeau gonné du gendarme Le Moal, elle ne put réprimer un vif sentiment de terreur et, joignant les mains, elle sanglota :

— Grâce!... grâce!  
 Et comme personne ne lui répondait :

— Pitié! continua-t-elle avec des sanglots dans la voix; ne voyez-vous pas que je vais mourir?

Et ses mains tremblantes étaient tendues vers nous.  
 — Vous vous taisez... Voulez-vous donc me livrer au bourreau?... oui... vous allez m'arrêter... me jeter en prison! Moi! allons donc... regardez-moi donc... et un ricanement aigu dé-

tte Rouge :  
 IDATION  
 ndises au prix de la taxe.  
 le chaussures d'hi-  
 Remy, huissier.

bourgeoise.  
 gasins de meubles  
 me, à côté de l'Austruche.  
 23 mars prochain.

ts complets à différents  
 érents canapés, fauteuils,  
 armoires, chiffonniers,  
 ables et lavabos en tous  
 on crin et literies diver-  
 s prix hors de toute con-  
 fection de toute confection et  
 rie.  
 (Ofr 1061) [153]

semences  
 e et Sibérie,  
 ROUGE de printemps,  
 de Bulle. [117]

aufour  
 la Tour-de-Trême  
 SEPH YENNI, tuilier.  
 3496) [44]

x en grès  
 à l'intérieur et à  
 l'extérieur  
 GEL ZÜRICH  
 matériel pour  
 es d'eau  
 es de latrines  
 odérés.

gnerie.

TATION  
 llati, spécialiste, Glaris.  
 n un excellent résultat,  
 ement guéri de ce vice.  
 r pour boire a tout à  
 at il le reste toujours à la  
 t. 1885.  
 F. Dom. Wather.  
 rrespondance. Remèdes  
 administrer, soit avec  
 alade, soit à son insu.  
 des frais payable après  
 s, questionnaire et pro-  
 [514]

de à louer :  
 es environs : un éta-  
 né. [162  
 mo, limonadier, à Bulle.

ent à louer  
 pour le 5 juillet 1887,  
 ensine bien éclairée,  
 épanse, le tout sur le  
 er, une cave et buan-  
 du journal. [154]

ILLE, un beau do-  
 ne d'environ 20 poses,  
 in et regain, pour  
 du journal. [140]

qui hésitent

grand nombre de ro-  
 as les journaux sont  
 à demander par une  
 ondance à la Librairie  
 à Otten la brochure  
 Malade». Ce manuel  
 ranco fournit à côté  
 aire et précise d'un  
 Remèdes Domestiques  
 périence a démontré

is de malades  
 prouvant que bien  
 Remède Domestique  
 s quasi incurables.  
 e tombe sur le remède  
 s, l'affection la plus  
 ntes fois comme par  
 i du malade est un  
 tous ces cas. Aucun  
 s'en passer. L'en-  
 e illustrée n'entraîne  
 frais. 

erie Emile Lenz.

calité, était allé faire une commission dans le village voisin d'Altshofen. A son retour, il était accompagné de deux de ses camarades, dont l'un était le chef de la section militaire d'Altshofen, Bossard. Comme ils arrivaient près de la tuilerie de Nebikon, Bossard, sans le moindre motif, tira un couteau de sa poche et se précipita sur Hugli pour le tuer. Celui-ci fit rapidement demi-tour et prit la fuite; mais Bossard le rejoignit et lui enfonça son couteau dans le dos; le malheureux Hugli tomba mort sur la route. Bossard regarda un moment le cadavre étendu par terre, puis il s'écria: « Tu en as assez maintenant; j'en ferai autant aux autres. » On attribue ce crime à la jalousie.

**Uri.** — Le Landrath a décidé par 38 voix contre 16 de proposer une revision totale de la constitution, à la landsgemeinde qui aura lieu le premier dimanche de mai.

**Unterwald.** — Le Conseil fédéral avait demandé des explications au gouvernement de ce canton au sujet d'un enterrement qui n'aurait pas été décent. On a aussitôt donné des explications satisfaisantes. En en prenant acte, le Conseil fédéral écrit à ce gouvernement dont le catholicisme est au moins d'aussi bon teint que celui du nôtre :

« Nous avons été remplis d'une vive joie en constatant dans votre lettre l'esprit de véritable fidélité à la constitution fédérale, qui doit pénétrer tous les membres de la Confédération et sans lequel la loi fondamentale de notre pays devrait rester à l'état de lettre morte.

« Le haut gouvernement d'Unterwald-le-haut mérite pleinement, pour la mise en pratique de ces sentiments patriotiques, qui facilitent considérablement aux autorités de la Confédération l'accomplissement de leur tâche constitutionnelle, souvent ardue et ingrate, la gratitude que nous lui exprimons ici avec plaisir. »

Quand pourra-t-on en dire autant à notre excellent gouvernement tépelet qui n'est suisse que de nom ?

**Soleure.** — Mgr Fiala est maintenant hors de danger et en bonne voie de guérison, grâce aux excellents soins de M. le docteur Kottmann.

**Schaffhouse.** — On a beaucoup parlé ces derniers temps des vins *Guntert* que ce chimiste fabriquait et introduisait dans le commerce sous la dénomination de vins de Schaffhouse. Il paraît que cette affaire est très compliquée. *Guntert* dirigeait un vaste commerce de vins fabriqués et avait en outre de nombreuses relations commerciales en dehors du canton. Il a été mis en liberté contre une très forte caution.

*Guntert* est Badois, âgé de 30 ans. Il exerçait son industrie depuis 1881. Il faut qu'elle ait été des plus lucratives pour qu'il soit devenu riche en si peu de temps.

**Vaud.** — La fabrique de produits alimentaires appartenant à la Société des usines de Vevey et Montreux a été détruite dans la nuit de lundi à mardi par un incendie. Nous empruntons à l'*Estafette* les détails suivants. Le feu, qui a éclaté à minuit, a été causé par l'échauffement d'un axe de machine tournant rapidement, car l'usine restait en activité la nuit comme le jour. En un instant les flammes ont envahi l'usine tout entière. Les nombreuses pompes accourues ont dû borner leurs efforts à protéger les maisons voisines. Une femme en couches a dû être emportée dans ses draps hors de la maison en feu. On craint beaucoup, pour elle, les suites de la peur. Quelques pompiers ont, dit-on, reçu des blessures peu graves heureusement. L'incendie était des plus

violents; une immense gerbe de feu se reflétait dans le lac et éclairait vivement les alentours. Des flammèches volaient au loin et faisaient craindre pour les maisons environnantes.

Les marchandises ont été la proie des flammes, sauf quelques sacs d'avoine. La provision en était considérable, car il y a peu de jours, on avait emmagasiné quelque mille sacs de blé et de farine.

— Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, un malheureux s'est laissé choir dans la fosse d'aisances d'une ancienne maison de Vevey ayant besoin de réparations et de certains perfectionnements. Les voisins attirés par ses cris l'ont retiré de cette triste situation, mais il était à demi asphyxié et il est mort au bout de peu de temps.

**Nouvelles étrangères.**

**Italie.** — Le nouveau cabinet est formé comme suit : Depretis, présidence et affaires étrangères; Crispi, intérieur; Zanardelli, justice; Viale, guerre; Brin, marine; Magliani, finances; Saracco, travaux publics; Berti, instruction publique; Grimaldi, agriculture.

— Le 2 avril, plusieurs fortes secousses de tremblement de terre ont eu lieu à Forli.

**Espagne.** — Une cartouche allumée contenant des matières explosives a été découverte samedi pendant la séance de la Chambre, derrière la porte d'entrée de la salle des séances. Vive émotion. Une autre cartouche contenant des matières explosives a éclaté dans l'escalier du ministère des finances. Quelques vitres cassées; aucune victime.

**Belgique.** — La propagande socialiste s'attaque très activement à l'armée. On s'efforce d'attirer les soldats aux réunions qui se tiennent dans la « maison du Peuple. » On a débuté par leur offrir des cigares; voici maintenant qu'il est question de donner une prime mensuelle de 5 ou 10 fr. aux militaires affiliés. C'est un journal socialiste, *le Peuple*, qui l'annonce et ajoute : « De cette façon, dans un an ou deux, l'armée belge sera composée en grande partie de socialistes. »

**Allemagne.** — Les négociations entre le Vatican et le cabinet de Berlin au sujet de la rentrée en Allemagne des congrégations religieuses paraissent avoir abouti. Voici quelles seraient les bases de l'entente : Les ordres qui sont généralement désignés pour la propagande *in partibus infidelium*, tels que les jésuites et les dominicains, ne pourront pas rentrer. Les ordres admis pourront créer des établissements charitables et d'éducation, mais ne pourront faire aucun acte de propagande.

— M. Antoine, député de Metz au Reichstag, a été expulsé par les autorités allemandes et conduit à la frontière française.

**Angleterre.** — La séance de samedi de la Chambre des communes, après avoir débuté par une série d'explications de sir J. Fergusson sur l'état présent des finances égyptiennes, s'est terminée par un incident fort grave, dont la question irlandaise a fait les frais. Le débat sur le bill de répression des crimes avait été repris. M. Parnell prononça un long discours pour développer sa proposition tendant à ce que la Chambre se constituât en comité d'enquête sur la situation en Irlande. M. Balfour contesta l'utilité de cette enquête et affirme que la nouvelle loi aura pour effet de détruite la tyrannie de la Ligue nationale, sans porter préjudice à un seul innocent.

Divers autres orateurs ayant ensuite pris la parole, le renvoi de la discussion au lendemain, et par suite sa prolongation, fut appuyé par M. Gladstone. Cette motion est rejetée par 361 voix contre 254. M. Dillwyn demande ensuite que la séance soit levée. Cette proposition ayant encore échoué contre le vote compact des unionistes et des conservateurs, M. Smith exige au nom de ces derniers la clôture des débats qui est prononcée à la même majorité. Alors M. Gladstone et ses partisans se lèvent et quittent la salle; l'amendement de M. Parnell est ensuite rejeté; les nationalistes se retirent également, et les députés de la majorité, restés seuls, adoptent le bill en première lecture sans scrutin.

Par cet exode, qui est sans précédent en Angleterre dans les annales parlementaires des temps modernes, les chefs des libéraux et des nationalistes ont voulu marquer qu'ils transporterai sur le terrain de l'agitation populaire le débat qu'il ne leur avait pas été permis d'épuiser à la Chambre. On annonce, en effet, qu'un grand meeting a eu lieu à Hyde-Park pour manifester contre la politique irlandaise du gouvernement.

**Roumanie.** — Deux émigrés bulgares ont attaqué, sur le boulevard de Bucarest, M. Mantof, le préfet de Roustchouk, qui se trouvait à Bucarest, et ont tiré sur lui plusieurs coups de revolver. M. Mantof a été grièvement blessé par deux balles. Les deux meurtriers ont été arrêtés; l'un d'eux est le frère d'une des personnes condamnées par la cour martiale de Roustchouk. C'est donc un acte de vengeance qu'on accomplissait contre un fonctionnaire qui est connu pour son dévouement au gouvernement de la régence bulgare et pour le zèle qu'il a déployé dans la répression de l'insurrection de Roustchouk. On dit que M. Mantof était venu à Bucarest sur l'invitation du consul russe, M. Hitrovo, qui lui avait écrit qu'il avait des communications très importantes à lui faire.

**CANTON DE FRIBOURG**

L'*Ami du peuple* disait l'autre jour sous la signature de Gaston Maradan : « Pauvre *Bien public*, nous te plaignons comme on plaint un crapaud mutilé sur le chemin. »

Un journal de la Suisse allemande relève cette phrase et fait observer que les gens qui se servent d'un pareil langage déshonorent le nom de catholiques dont ils se parent.

On nous dit que l'écrivassier qui se cache sous le nom de Gaston Maradan n'est autre que M. le chancelier d'Etat Bise.

Ce digne élève de Judas Iscariote dégorge son venin sur le parti qu'il a trahi. Décidément, le disciple a moins de pudeur que le maître.

Un incendie a éclaté dans les environs de Fribourg pendant la nuit de dimanche à lundi. La maison se trouvait sur le territoire de la commune de Barbrèche, au lieu dit le *Hubel*, près de Pensier. Un grand nombre de pompes et beaucoup de monde étaient accourus. Malheureusement l'eau manquait. Le bâtiment a été entièrement consumé, et pour peu que le vent eût soufflé un peu fort, toutes les maisons voisines y passaient. Cependant on a pu sauver le bétail.

De mauvais sujets se sont introduits dernièrement pendant l'office de la paroisse dans une étable appartenant à l'huissier S., rière Villars d'Avry. Là,

celle produite par la balle, elle avait brisé la clavicule sans atteindre aucun organe essentiel.

— Il n'en mourra pas encore cette fois, m'avait joyeusement dit le docteur, et avant six semaines il sera sur pied.

Crezan fut soigné au château et y resta jusqu'au jour où sans danger il put être transporté à la caserne de gendarmerie; sa femme, que le docteur avait amenée auprès de lui, le soigna avec un courage et un dévouement qui lui valurent l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent.

En quelques lignes, voici quel fut l'épilogue du drame que nous venons de rappeler.

Dès le lendemain du crime le pays avait été battu en tous sens, mais les jours, les semaines s'écouleront sans qu'il fût possible de savoir ce qu'était devenu l'assassin.

César, que nous avions mis sur la voie, nous avait conduit jusqu'aux prés bas qui bordent la Vilaine, mais là, toute trace avait disparu. Duprat ou plutôt Jean Duclous avait dû prendre une barque qui l'attendait cachée dans les joncs, mais était-il remonté du côté de St-Jean-de-la-Poterie, ou bien avait-il descendu la rivière pour gagner la mer, c'est ce qu'il fut impossible de savoir.

Dix huit mois s'étaient écoulés depuis la mort de la bohémienne, Duclous avait dû quitter le pays, car on n'en entendait plus parler et l'affaire allait être définitivement classée, quand la Providence permit, grâce à César toujours, qu'on retrouvât la voie de l'assassin.

(La fin au prochain numéro.)

La Pipe lui tendit de nouveau sa gourde, elle y colla ses lèvres et but à longs traits.

Alors relevant la tête et de ses mains crispées écartant ses cheveux qui lui voilaient la face :

— Pourquoi me regardez-vous ainsi ? interrogea-t-elle après un moment de silence. Qui êtes-vous ?.. que me voulez-vous ?.. je ne vous connais pas !.. C'est singulier, que se passe-t-il donc ? tout tourne autour de moi... je tremble !.. et j'ai peur !.. peur !.. Allons donc, moi Carmélita ! la bohémienne ! que diraient les gens de ma tribu s'ils me voyaient à cette heure !.. Un éclat de rire nerveux s'échappa de ses lèvres et vint glacer le cœur des témoins de cette lugubre scène.

— Pourquoi n'es-tu pas près de moi, mon Jean ? continuait d'une voix douce la moribonde en s'adressant à un être imaginaire; je suis toujours belle... regarde-moi... Jean ! ne reconnais-tu plus ta Carmélita ?

En proie à une sorte d'ivresse furieuse, la bohémienne continua quelques instants encore sur ce ton, puis tout à coup se redressant de toute sa hauteur elle se prit la tête dans ses mains et la serra convulsivement comme pour en faire jaillir une idée qui l'obsédait, et laissant échapper de ses lèvres un cri rauque, tandis que sur ses traits se peignait une expression terrible de haine et de colère, elle prononça d'une voix stridente :

— Je me souviens maintenant... là !... tout à l'heure... tu m'as frappée !.. mais ta main tremblait et tu m'as manquée... triple niais !.. ignores-tu donc que Carmélita est de celles qui se vengent !.. Approchez, vous autres, fit-elle en s'adressant à nous, car mes forces s'épuisent et je ne pourrai bientôt plus parler.

après avoir éventré un tes les bêtes sauf le taupables paraissent inconlice saura mettre la ma exemplairement.

C'est une verrerie frimond et Quennee, à Se 175,000 bouteilles et 8 le Tir fédéral. Nous so pathiques fabricants e font vivre.

**Le concours de b**

Les concours annuels haut degré nos populat avec une grande attent 29 mars, jours du conc nisses, il y avait foule e et discutant les mérites tés. Au seul point de v l'appréciation du bétail sont d'une utilité réelle

Le nombre des animable : 97 taureaux et tées dernières, l'ensem fort bel aspect et les an

Nous constatons avec nombre de vieux taures duction, ce qui aura po ner le pays d'élèves qu l'honneur de notre belle

Les opérations du ju bien des mécontents. Il des experts vis-à-vis d de bon bétail et d'un n restreint est bien diffic br de sujets très quali

Il va sans dire auss non primés, il s'en trou le mérite est supérieur d'animaux récompensés nisse qui n'avait pas obt

Le nouveau règleme constitue, nous nous p véritable amélioration. accordés par la Confédé de l'Etat, forment, po

pensées qui ne sont pas puissant encouragement Si nous envisageons

140 génisses ont été p récompenses ne s'est él devons reconnaître qu celles-ci dans la propor taureaux et de 15 pou experts serait singulière

l'on recherche, soit l plus complètement atte sus grève trop le budg que, dans ces temps de

tail est et restera notre et que nous ne ferons l'amélioration de notre lioration du bétail exige part des éleveurs, sans

et les accidents qui se Au surplus, nul n'ign ne sont jamais toutes p trouvant limité par le

tions qui ne peuvent t propriétaires de bétail milite en faveur de l'au

Si le jury ne peut co cependant que, dans so strict et équitable de

maux au point de vue c peuvent se reproduire qu'on a vu, à Bulle, p vertèbres de la queue

artistes qui s'occupent ration, pratiquée à l'ori nullement ce défaut de s c'est là une simple que

la propriété qu'ont les leurs rejetsons les points tion et de leur aspect opéré à l'origine de la q exclu, car c'est là le plu de notre race et celui

avec le plus d'acharnem

après avoir éventré une chèvre, ils ont détaché toutes les bêtes sauf le taureau et deux vaches. Les coupables paraissent inconnus, espérons que notre police saura mettre la main dessus et qu'on les punira exemplairement.

C'est une verrerie fribourgeoise celle de MM. Bremond et Quennee, à Semsales, qui a la fourniture de 175,000 bouteilles et 8000 chopines nécessaires pour le Tir fédéral. Nous sommes heureux pour ces sympathiques fabricants et les nombreux ouvriers qu'ils font vivre.

GRUYÈRE

Le concours de bétail dans la Gruyère en 1887.

Les concours annuels de district intéressent à un haut degré nos populations agricoles qui les suivent avec une grande attention. C'est ainsi que les 28 et 29 mars, jours du concours des taureaux et des génisses, il y avait foule d'éleveurs à Bulle, examinant et discutant les mérites respectifs des sujets présentés. Au seul point de vue déjà de la discussion et de l'appréciation du bétail entre amateurs, les concours sont d'une utilité réelle et incontestée.

Le nombre des animaux présentés a été considérable : 97 taureaux et 140 génisses. Comme ces années dernières, l'ensemble du concours présentait un fort bel aspect et les animaux étaient fort bien choisis.

Nous constatons avec plaisir que l'on conserve bon nombre de vieux taureaux de choix pour la reproduction, ce qui aura pour conséquence d'approvisionner le pays d'élèves qualifiés et de nature à soutenir l'honneur de notre belle race de la Gruyère.

Les opérations du jury ont, comme toujours, fait bien des mécontents. Il faut reconnaître que la tâche des experts vis-à-vis d'un choix aussi considérable de bon bétail et d'un nombre de récompenses aussi restreint est bien difficile et que forcément bon nombre de sujets très qualifiés se trouvent exclus.

Il va sans dire aussi que, dans le nombre des sujets non primés, il s'en trouve toujours quelques-uns dont le mérite est supérieur à celui d'un certain nombre d'animaux récompensés. C'est ainsi qu'une belle génisse qui n'avait pas obtenu grâce devant le jury s'est vendue la jolie somme de 800 fr.

Le nouveau règlement sur les primes du bétail constitue, nous nous plaisons à le reconnaître, une véritable amélioration. Les subsides considérables accordés par la Confédération, ajoutés aux allocations de l'Etat, forment, pour les taureaux, des récompenses qui ne sont pas à dédaigner et qui sont un puissant encouragement.

Si nous envisageons qu'environ 100 taureaux et 140 génisses ont été présentés et que le nombre des récompenses ne s'est élevé qu'à 55 en totalité, nous devons reconnaître qu'il serait urgent d'augmenter celles-ci dans la proportion d'au moins 10 pour les taureaux et de 15 pour les génisses. La tâche des experts serait singulièrement facilitée et le but que l'on recherche, soit l'encouragement de l'élevage, plus complètement atteint, sans que la dépense en sus grève trop le budget de l'Etat. N'oublions pas que, dans ces temps de crise agricole, l'élève du bétail est et restera notre principale source de revenu et que nous ne ferons jamais trop pour pousser à l'amélioration de notre race; d'un autre côté, l'amélioration du bétail exige de grands sacrifices de la part des éleveurs, sans compter les chances de pertes et les accidents qui se produisent si fréquemment.

Au surplus, nul n'ignore que les primes décernées ne sont jamais toutes payées, le droit à la prime se trouvant limité par le règlement à certaines conditions qui ne peuvent toujours être remplies par les propriétaires de bétail : c'est là aussi un motif qui milite en faveur de l'augmentation des récompenses.

Si le jury ne peut contenter tout le monde, il faut cependant que, dans son travail, il tienne un compte strict et équitable de la valeur respective des animaux au point de vue des vices de conformation qui peuvent se reproduire dans les élèves. C'est ainsi qu'on a vu, à Bulle, primer des génisses dont les vertèbres de la queue avaient été coupées par des artistes qui s'occupent de cette spécialité : or, l'opération, pratiquée à l'origine de la queue, n'empêchera nullement ce défaut de se retrouver dans les produits, c'est là une simple question d'hérédité. Nul n'ignore la propriété qu'ont les animaux de transmettre à leurs rejetons les points distinctifs de leur constitution et de leur aspect extérieur. Or, tout animal opéré à l'origine de la queue devrait être absolument exclu, car c'est là le plus grand vice de conformation de notre race et celui que nous devons combattre avec le plus d'acharnement.

Nous engageons vivement les éleveurs propriétaires d'animaux de choix, de les faire inscrire pour l'exposition agricole suisse de Neuchâtel, qui aura lieu vers la mi-septembre.

Nous savons que l'exposition de Neuchâtel se prépare admirablement et qu'elle dépassera tout ce qu'on a vu en Suisse dans ce genre jusqu'à ce jour.

Du reste Neuchâtel est à notre porte, les frais de déplacement seront minimes et les Gruyériens y seront les bienvenus.

La préfecture n'ayant pas trouvé à propos de nous communiquer le tableau des primes, nous avons dû nous le procurer ailleurs et le publions seulement aujourd'hui.

DISTRICT DE LA GRUYÈRE

1. Taureaux de 2 ans.

Primes de II<sup>e</sup> classe, de 150 fr.

1. Yerly, Louis, à Rueyres. — 2. Gaillard, Jules, à Avry-devant-Pont. — 3. Tornare, Nicolas, à Charmey. — 4. Castella, Alexis, à Albeuve. — 5. Pipoz, Jean, à Charmey. — 6. Progin, François, à la Part-Dieu. — 7. Morard, Martin, à Bulle. — 8. Niquille, François, à Charmey. — 9. Pipoz, Victor, à Charmey. — 10. Oberson, Joseph, à Rueyres. — 11. Charrière frères, à Bulle.

Primes de III<sup>e</sup> classe, de 100 fr.

12. Magnin, Frantz, à Marsens. — 13. Niquille, Pierre, à Charmey. — 14. Rime, François, à Charmey.

2. Taureaux de 1 à 2 ans.

Primes de II<sup>e</sup> classe, de 90 fr.

1. Favre, Auguste, à Vaulruz. — 2. Heimo, Félicien, à La Roche. — 3. Wyssmüller, Jacob, à La Tour. — 4. Charrière, Jacques, à Romanens. — 5. Gaillard, Jules, à Avry-devant-Pont. — 6. Gapany, Anselme, à Marsens. — 7. Pittet, Jean, à Vaulruz.

Primes de III<sup>e</sup> classe, de 70 fr.

8. Magnin, Alphonse, à Bulle. — 9. Tercier frères, à Vuadens. — 10. Gaillard, Jules, à Avry-devant-Pont. — 11. Pasquier, Joseph, à Bulle. — 12. Morard, Martin, à Bulle. — 13. Magnin, Hyacinthe, à Pont-la-Ville. — 14. Gaillard, Madeleine, au Pâquier.

3. Génisses.

Primes de I<sup>re</sup> classe, de 70 fr.

1. Pipoz, Jean, à Charmey.
2. Gremaud frères, à Echarlens. — 3. Wyssmüller, Jacob, La Tour. — 4 et 5. Geinoz, Olivier, à Neirivue. — 6 et 7. Pipoz, Jean, à Charmey. — 8. Pipoz, Victor, à Charmey. — 9. Gremaud frères, à Echarlens. — 10. Cottier, Eloi, à Charmey. — 11. Romanens, Théophile, à Vuippens. — 12. Gremaud frères, à Echarlens. — 13 et 14. Dupasquier, Pierre, à Vuadens. — 15. Ecoffey, Joseph, à Rueyres. — 16. Geinoz, Olivier, à Neirivue. — 17. Gremaud, Jacques, à Echarlens. — 18. Dupasquier, Pierre, à Vuadens. — 19. Esseiva frères, à Bulle. — 20. Niquille, Isidore, à Charmey. — 21. Menoud, Jean-Joseph, notaire, à Bulle. — 22 et 23. Wyssmüller, Jacob, à La Tour. — 24. Comba, François, aux Sciernes d'Albeuve. — 25. Gaillard, Jules, à Avry-devant-Pont.

DISTRICT DE LA VEVEYSE

1. Taureaux de 2 ans.

Primes de II<sup>e</sup> classe, de 150 fr.

1. Grandjean, Jean, au Crêt. — 2. Perrin, les fils du docteur, à Semsales.

Primes de III<sup>e</sup> classe, de 100 fr.

1. Gremaud, Olivier, à Grattavache. — 2. Liaudat frères, au Brossu, à Châtel.

2. Taureaux de 1 à 2 ans.

Primes de III<sup>e</sup> classe, de 70 fr.

1. Savoy frères, à Attalens. — 2. Colliard, Joseph, au Crêt. — 3. Currat frères, du Sapaley, au Crêt. — 4. Grandjean, Jean, au Crêt. — 5. Currat, Joseph, au Crêt.

3. Génisses.

Primes de II<sup>e</sup> classe, de 50 fr.

1. Grandjean, Jean, au Crêt. — 2. Berthoud, François, à Châtel. — 3. Perrin, les fils du docteur, à Semsales. — 4. Grandjean, Jean, au Crêt. — 5. Currat frères, au Crêt. — 6. Perrin, Martin, à Semsales.

4. Verrats.

1. Sauter, François, à Besencens. — 2. Genoud, Ignace, à Semsales. — 3. Genoud, Casimir, Fruence. — 4. Demierre, Alphonse, à St-Martin.

On annonce la démission de M. Roggo, comme membre de la commission du bétail. Nos éleveurs la regretteront et en verraient arriver une autre avec satisfaction.

Nous devons à l'obligeance d'une dame, amie de notre journal, le tragique récit suivant :

Lundi dernier, à Bellegarde, un garçon de six ans conduisait dans une poussette trois petits enfants; de temps en temps, il s'arrêtait pour cueillir des fleurettes qu'il apportait aux marmots. Arrivé près

de Kappelboden, à l'endroit où le talus qui borde la route descend vers la Jogne d'une hauteur de plus de trente pieds, le jeune garçon abandonna à nouveau le petit véhicule. Survint alors un autre enfant qui voulut à son tour conduire la petite voiture, mais celle-ci, échappant aux faibles mains du conducteur, roula vers le talus et fut précipitée dans la Jogne dont les eaux, grossies par la fonte des neiges, engoutirent les pauvres petits.

Au même instant, deux montagnards, les frères Buchs, de la Goéta, passant sur la route et voyant le danger, accourent en toute hâte, d'un bond se jettent à l'eau et en retirent bientôt les petits êtres presque inanimés.

Par une heureuse coïncidence se trouvait ce jour-là au village (qui ne voit pas trois fois l'année un homme de l'art) un médecin qui put donner des soins immédiats aux petits malheureux. Deux des enfants, l'un d'un an et l'autre de deux ans, ne portaient que quelques égratignures, tandis que le troisième, à peu près du même âge, avait la figure abîmée et le crâne fracturé; on espère cependant le sauver.

Honneur au courageux dévouement des deux frères Buchs!

Les agriculteurs du district de la Gruyère qui désirent faire opérer des vaches *taurelières* peuvent s'inscrire au secrétariat de la Société d'agriculture de la Gruyère, à Bulle, d'ici au 20 avril.

Notre foire du mois d'avril, favorisée par un temps magnifique, a été d'une certaine importance. Les bêtes à cornes, peu nombreuses, ont eu un écoulement facile et à des prix assez élevés. Les transactions ont eu lieu surtout entre les gens du pays; les teneurs de montagnes ont acheté pour compléter leurs troupeaux.

La promenade traditionnelle des bœufs de Pâques avait attiré bien des curieux et nous adressons nos félicitations aux bouchers bullois pour leurs belles collections.

AGRICULTURE

Oeil pour oeil.

La principale ressource de notre district est, sans contredit, l'élevage du bétail et un de nos principaux débouchés en est la France. Chaque année nous voyons arriver avec plaisir les marchands français; ils nous achètent bien et beaucoup. Mais il est bien à craindre que dorénavant l'exploitation de notre bétail subisse un rude coup par le fait de l'élévation des droits d'entrée sur le bétail. La Chambre française, poussée par quelques protectionnistes enragés a décidé d'élever de 12 à 20 fr. le droit d'entrée sur les vaches et de 4 à 8 fr. le droit d'entrée sur les veaux. Cette élévation équivaut presque à une prohibition de l'entrée du bétail suisse en France; les éleveurs gruyériens seront les premiers à en subir les fatales conséquences.

Les Chambres françaises sont dans leur droit en frappant, dans le but de protéger l'agriculture française, l'entrée du bétail étranger de droits aussi élevés; mais nous nous demandons, si les autorités fédérales n'ont pas en mains un moyen de verser sur la tête des protectionnistes français un sceau d'eau glacée.

Nous introduisons en Suisse, bon an, mal an, des vins français pour plusieurs millions de francs. Oeil pour oeil, dent pour dent. Que les Chambres fédérales augmentent les droits d'entrée sur les vins français dans la même proportion que les députés français ont cru devoir le faire pour l'importation du bétail étranger. Nous entendrons alors les clameurs des viticulteurs français demandant à leur gouvernement de leur venir en aide et faciliter l'écoulement de leurs produits dans le gosier si complaisant des Suisses. Mais à toutes protestations, à toutes remontrances nous répondrons simplement : laissez entrer chez vous et sans entraves notre bétail et les produits de notre industrie laitière et vos crûs pourront de nouveau avec la même facilité s'introduire dans nos caves.

En agissant ainsi, nous n'avons rien à perdre, bien au contraire. Le vignoble suisse y gagnera; nos voisins du canton de Vaud vendront mieux leur vin et en échange de notre argent, ils viendront plus nombreux encore s'approvisionner sur nos foires.

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du **Bitter ferrugineux** de J. P. Mosimann, pharm. à Langnau. (Voir les annonces.) (H 2 Y)

Nous conseillons à nos lectrices délicates, anémiques, sujettes au froid de pieds et des mains, souffrant de mauvaises digestions, de faire une cure de véritable **Cognac-Golliez ferrugineux** dont les effets salutaires sont appréciés depuis 12 ans. (Voir aux annonces.) (OFr947)

**Personne n'a besoin de les employer avant d'avoir pris des informations.** et les milliers d'attestations qui ont été publiées sur l'efficacité des Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont à la disposition de tout le monde. — 1 fr. 25 la boîte dans les pharmacies. [176]

**MISE DE BÉTAIL & CHÉDAIL**

**Lundi 11 avril**, dès les 9 heures du matin, Pierre MOULLET, à Avry-devant-Pont, exposera en mises publiques et sous de très favorables conditions de paiement : 5 mères-vaches, portant ou fraîches-vélées; 1 bœuf de 2 1/2 ans; 4 génisses; 3 veaux; une truie avec ses petits; plusieurs moutons et chèvres; chars, charrie, herse, et une grande quantité d'autres objets aratoires et mobiliers trop longs à détailler.  
Avry-devant-Pont, le 28 mars 1887.  
L'exposant : PIERRE MOULLET [161]

**CONCOURS**

La Société des carabiniers met au concours la construction d'une **adjonction** à la galerie de l'anberge du Tir.

Le cahier des charges peut être consulté jusqu'au 12 avril, jour de clôture des soumissions, chez M. C. SCHMIDT, secrétaire de la société. [174]

**COURS D'HARMONIE**

A la demande de plusieurs personnes, je me propose de donner à l'Hôtel de Ville un cours public d'harmonie.

Les jeunes gens qui possèdent quelques notions musicales et qui désirent suivre ce cours sont priés de s'inscrire au plus tôt au magasin BOSSON Fils, chapelier. — Un programme des sujets à traiter sera remis à toute personne qui le demandera.

Je saisis cette occasion pour rappeler à l'honorable public que, malgré ma cécité, je me charge de donner des **leçons de musique** d'une manière très consciencieuse : solfège, chant, piano, violon, orgue, théorie musicale, harmonie et contrepoint.  
Arnold BOSSON [169]

**J'informe**

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de **placements hypothécaires**, de **négociations d'immeubles**, titres et valeurs.

**Prêts par billets. — Recouvrements, etc.**

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.  
A. ANDREY, notaire. [472]

A LA

**Nouvelle marbrerie**

de Jos. BELLORA

près de l'hospice de Bulle.

Par suite de changement d'atelier, et en évitant de transport de marchandises, on vendra, dès ce jour, au prix de revient, et même en dessous, un grand choix de monuments funéraires et de croix en fer doré.

L'honorable public de la ville et de la campagne est invité à profiter de l'occasion qui lui est offerte.

On continue toujours la confection de monuments et autels d'après dessins fournis.

Jos. BELLORA, marbrier-carrier. [128]

**LE CIRAGE SUISSE**

**AU BRILLANT RAPIDE** dit le véritable ami et l'aide des domestiques est le cirage le plus vite brillant et le meilleur conservateur de la chaussure.

Médailles aux expositions de Paris et Vienne. Diplôme pour qualité distinguée à l'exposition de Zurich.

Se vend dans les magasins d'épicerie, mercerie et droguerie.

Sutler, Krauss & Co, fabricants, 155 (H1210Z) Oberhofen (Thurgovie).

**Avoine de semences**

Amérique et Sibérie, ainsi que FROMENT ROUGE de printemps, au moulin de Bulle. [117]

**AVIS**

aux propriétaires de juments poulinières.

Les frères **Quartenoud**, à Hauteville, seront tous les **lundis** à l'anberge de la Croix-Blanche avec leur étalon, pure race du pays.  
Prix très modéré.  
Les frères QUARTENOUD [164]

**A vendre :**

Un bon **chien de garde**, s'attellant. S'adresser au bureau du journal. [118]

**Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,**

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les **crampes d'estomac**, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les **pâles couleurs**; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*. (H1Y) [19]

Le véritable **COGNAC GOLLIEZ** ferrugineux

apprécié depuis 12 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est en même temps un réconfortant, stimulant et fortifiant par excellence, à employer pendant la saison froide et humide.

Eviter les contrefaçons en demandant expressément le **Cognac Golliez**, marque des deux palmiers.

Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50; le litre, 5 francs.

Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux.

Alcool Golliez à la menthe et camomille.

Spécifique Golliez contre les engelures et crevasses.

Externum américain à la marque des deux palmiers.

Pharmacies : Sudan et Rieter, à Bulle; Wetzstein, à Châtel-St-Denis; Porcelet, à Estavayer, et à Fribourg dans toutes les pharmacies. (O Fr 944) [574]

**GIPPA & FOLGHERA**  
Entrepreneurs, à Bulle. [183]

**DÉPÔT DE CIMENTS, CHAUX ET GYPSES**

**Librairie-papeterie**  
**Ch. MOREL**  
SUCCESEUR DE C. OESCH, RELIEUR  
Maison de M. J.-C. BARRAS, agent d'affaires, ancien bureau de M. BLANC, avocat.

**Atelier de reliure et gânerie.**

Fabrication de boîtes et étuis, encadrements de tableaux et de photographies. — Glaces de toutes grandeurs avec cadres dorés et polis.  
Baromètres, thermomètres pour fromageries.  
Fourniture de bureau et d'école. Tous les articles de papeterie. Librairie courante. Articles de maroquinerie.  
TIMBRES EN CAOUTCHOUC [184]

**Grand dépôt de chaudières**  
de diverses façons et grandeurs  
chez **VIALE frères**, ferblantiers, et **FORSTER**, serrurier, à Bulle.  
Chaudières sur commande dans la huitaine. — Prix modérés. [180]

**A LOUER** pour le 1<sup>er</sup> mars 1888 : le domaine de **Ferpeloz**, situé sur la route de la haute Gruyère, près La Tour-de-Trême, puis la montagne le Gros-Vaudin, sur dite commune. — Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Etienne Castella, audit Ferpeloz, et pour les conditions au soussigné.  
En cas de non-location jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, il sera procédé à des mises publiques le jeudi 15 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'hôtel de l'Écu, à Bulle.  
J.-J. MENOUD, notaire. [166]

**Prêts hypothécaires.**  
Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.  
Conditions avantageuses.  
P. FAVRE, not., Bulle. [516]

**AVIS**

aux fromagers et charcutiers.  
Demande à acheter, et l'occasion du Tir fédéral de Genève, des **fromages gras** ou de bons **mi-gras**, ainsi que **jambons** et **sauccissons suisses**. — Ecrire au Directeur du Comptoir d'importation au PERRIN-SACCONEX (Genève). (OL 257 G) [175]

**AVIS AUX REPASSEUSES**

Plus de maux de tête par l'emploi du charbon dit **Carbone-Natron**.  
En vente chez **Jules Pasquier**, ferblantier, à Bulle, au prix de 30 cent. le kg. [146]

La soussignée se charge de donner des **leçons de français et d'allemand**.  
Se recommande **A. Seeberger**.

**Le chauffour**  
DE LA TUILERIE DE BULLE  
sera ouvert dès le 13 courant.  
[181] **ULRICH frères.**

**Le chauffour**  
de la **Tuilierie de la Tour-de-Trême** est ouvert dès ce jour.  
[168] **JOSEPH YENNI**, tuilier.

**Jean Gaumann**, de Villettz, viendra avec son étalon tous les **lundis**, à partir du 10 avril, à l'anberge de la Croix-Blanche, à Hauteville (anberge Wicht). [163]

**Epicerie L. Treyvaud**, BULLE [178]  
Graines fourragères.

Dimanche 17 avril courant : **Cassée** à la **Croix-Blanche**, à MARSENS  
Invitation cordiale. [182]

**Cassée** le 17 avril, à la pinte de l'**Union fédérale**, à SALES (Gruyère). — Invitation cordiale. [179] **FÉLICIEN DUPONT.**

**A LOUER**  
Un local pouvant servir de **bureau** ou autre destination, ainsi qu'une **chambre**.  
S'adresser à M. **JULES GLASSON**. [152]

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRÉPARATION INSTANTANÉE

**PIANOS**  
Vente depuis 200 fr. à 1500 fr. Location : 5 fr. à 15 fr. par mois.  
S'adresser à M. **Muller**, professeur de musique au Pensionnat, Fribourg. [165]

**A la Botte Rouge :**  
**LIQUIDATION**  
de toutes les marchandises au prix de la taxe. Encore beaucoup de **chaussures d'hiver**. [151] **REMY**, bûissier.

**LIMES**  
Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retaillage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger.  
**A. Raggembass**, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, [34] 261 rue de Morat, Fribourg.

Le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 25 avril courant, il desservira l'**auberge des XII cantons** à BULLE

Ensuite des achats qu'il a faits chez les vignerons, il sera en mesure de servir à sa clientèle des vins de premier choix aux prix ordinaires.

Bulle, le 8 avril 1887.  
**Emile BERTHET** [185]

**A vendre :** A distraire, une certaine quantité d'excellent **re-gain**. — S'adresser à **Félicien Mivroz**, à Bulle. [186]

**On demande**  
un **bon berger** sédentaire et capable de soigner un troupeau de 15 vaches. (H2585X)  
Adresser les offres avec références à M. **MATTHEY**, 16, rue du Stand, Genève. [177]

**Timbres-poste français**  
à vendre ou à échanger à l'imprimerie du journal.

**Ivrognerie.**  
Traitement, soit avec consentement, soit à l'insu du malade, par **Karrer-Gallati**, spécialiste, Glaris.  
Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable après guérison. Prospectus, questionnaire et certificats gratuits. [496]

**Appartement à louer**  
au centre de la ville, pour le 5 juillet 1887, au 2<sup>e</sup>, avec 6 chambres, cuisine bien éclairée, vitrine ou crèdençe, dépense, le tout sur le même palier. Un grenier, une cave et buanderie.  
S'adresser au bureau du journal. [154]

**On demande à louer :**  
En Ville ou dans les environs : un **établissement** bien situé. [162]  
S'adresser à M. **HEIMO**, limonadier, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :  
**ENVELOPPES COMMERCIALES** avec impression de la raison sociale, depuis 5 francs le mille.

Le produit à "Ancre" est le seul véritable !  
**Goutte et Rhumatisme**; guérison prompte et radicale par le  
**Pain-Expeller**  
à la marquo ancre. Dans toutes les bonnes pharmacies.  
Se vend dans la plupart des pharmacies

**A LOUER**  
Un local pouvant servir de **bureau** ou autre destination, ainsi qu'une **chambre**.  
S'adresser à M. **JULES GLASSON**. [152]

**A LOUER**  
Un local pouvant servir de **bureau** ou autre destination, ainsi qu'une **chambre**.  
S'adresser à M. **JULES GLASSON**. [152]

**A LOUER**  
Un local pouvant servir de **bureau** ou autre destination, ainsi qu'une **chambre**.  
S'adresser à M. **JULES GLASSON**. [152]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 6 mois, »  
Pour l'Étranger le port en payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**BULLE, le**

**Martyrs**

Ces deux mots jurent qui meurt pour ses convictions, le moins à un martyr, vendu leurs convictions, une faveur gouvernementale, catégorie des réfugiés, pays pour échapper à leurs persécutions, attirées leur excès de zèle, core un d'autres motifs, n'ont, jusqu'à présent, désir de mourir n'impose, nous sont inspirées par la parole, depuis quinze jours, Les tépélets sont furieux, radicaux ou les publiques, conservateurs et catholiques, de Lucerne et de ces deux gouvernements, lever deux bons conflits, religieuse, d'exciter les passions, ils n'ont pas su en profiter, cloches pour l'enterrement, Obwald a exprimé ses vœux, d'un étranger n'avait pas, sagesse de ces deux gouvernements, compte des libéraux, C'est ce Kulturkampf, droitement suscitée il y a, a fait éclore les libertés, possible. La violence, vagances vieilles-catholiques, celles de nos nouveaux, Aujourd'hui, le vieil, puits sont disposés à...

**FEUILLETON**

**LA REVAN**

M. C.

Il y avait foire à Saint-Nicolas, et j'étais allé avec un ami, accompagné dans sa tournée, passer l'inspection du canton de Prétantaine, contant fleurettes ou vieilles, qui avaient le plaisir à ses discours, et que avait tout particulièrement et il se montrait si pressé, reuse ingénue, pour échapper, s'avis de s'élançer sur les lesquels paraient une dizaine, Césaire n'était pas chier, tie, aussi s'élança-t-il par ses pattes avaient-elles, amoureuses s'éteignirent, un vacarme épouvantable, luttent, un superbe hercule...